



Problème de garde alterne

Par **Marion22**, le **01/12/2013** à **23:56**

Bonjour je vous écrit car je suis en garde alterne et depuis cette garde mon ex veux absolument pas que je quitte la région de st brieuc et comme g mon ami ki actuellement habite au mans il est en cdi donc il pourai pas quitte sont travail mais le souci c est que mon ex veut que je trouve kelkun d autre de st brieuc et ke je quitte mon ami du mans aider moi j en souffre la famille de mon ex s en mêle aussi de ma vie aidez moi merci

Par **cocotte1003**, le **02/12/2013** à **00:51**

Bonjour, vous faites ce que vous voulez, libre à vos de rejoindre votre nouvel ami. Sachez que le père sera en droit de revoir le droit de visite et s'il le souhaite de demander la garde des enfants. Se sera au juge de prendre une décision. Sachez que sans motif valable, le juge peut vous attribuer les frais de transport des enfants lors des droits de visite, cordialement

Par **duchemann**, le **30/12/2013** à **22:10**

bjrl!je suis divorcée mais j'ai eut la garde de ma fille agée de 14ans j'ai quitter ile de la réunion avec le consentement a l'amiable de mon ex avec un ecris accord sur papier libre depuis juillet 22013 il n'a pas fais aucune modification de mode de garde que puis-je faire sans modification pour les vacances scolaires vu qu'on a la garde alternée cordialement